



PRÉFET DE L'ISÈRE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 13 Septembre 2018

LE DEPARTEMENT ET L'ETAT SIGNENT UN PARTENARIAT SUR LA SECURITE PUBLIQUE

Ce jeudi 13 septembre, les représentants du Conseil Départemental et le Préfet de l'Isère ont signé une convention portant sur leur partenariat en matière de Sécurité Publique. Cet accord vient renforcer les actions de coopération entre le Département et l'Etat.

Une coopération renforcée entre les signataires

Cet accord signé par le Président du Conseil Départemental Jean-Pierre Barbier, le Préfet Lionel Beffre, la Directrice Départementale de la Sécurité Publique Nadine Le Calonnec et le Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère Colonel Yves Marzin, a pour but de développer la collaboration entre forces de polices, de gendarmerie et agents du Conseil Départemental sur huit points :

- La prévention situationnelle
- La sécurité des transports
- La protection de l'enfance
- Les mesures de sécurisation renforcée (sécurisation des collèges et des grands événements, relation lors des opérations relatives à l'ordre public)
- Les procédures d'alerte
- Les actions de formation et sensibilisation
- La prévention de la radicalisation
- Les plaintes et investigations

Il prévoit pour cela des mesures organisationnelles permettant de meilleurs échanges d'informations entre les agents.

Le PC Itinisére, haut lieu de la sécurité routière

Le partenariat a été signé au sein même du PC Itinisére, un service unique en France. Il permet un suivi complet et en direct de l'ensemble du réseau routier départemental ainsi qu'une information multimodale (route et transport) des usagers.

Cette instantanéité de l'information est permise par une technologie de haut niveau incluant des caméras, détecteurs et GPS embarqués dans les cars.

Contact Presse

Conseil Départemental : Jean-Corentin Poisson, jean-corentin.poisson@isere.fr – 06 86 69 98 01
Préfecture : Sarah Barbieri, sarah.barbieri@isere.gouv.fr – 04 76 60 48 05

« La question de la sécurité est au cœur des préoccupations du Département. C'est pour cette raison que nous souhaitons pouvoir travailler en collaboration étroite avec les forces de l'ordre et former nos agents afin qu'ils soient en mesure de les assister du mieux que possible. En matière de sécurité chacun doit prendre sa part, c'est l'affaire de tous. » précise Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.

« Je crois beaucoup à ce partenariat qui peut apporter souplesse et fluidité dans notre fonctionnement quotidien, en particulier en matière de prévention, d'échange d'informations en temps réel et de sécurité des infrastructures. En matière de sécurité publique, je crois en effet aux solutions pragmatiques qui s'avèrent souvent les plus efficaces au service de la population et des agents publics qui sont souvent exposés à des comportements inadmissibles dans l'exercice de leurs missions. » ajoute Lionel Beffre, Préfet de l'Isère.

Contact Presse

Conseil Départemental : Jean-Corentin Poisson, jean-corentin.poisson@isere.fr – 06 86 69 98 01

Préfecture : Sarah Barbieri, sarah.barbieri@isere.gouv.fr – 04 76 60 48 05